

pactepme ...lance son second programme de renforcement stratégique et managérial des PME !



...A partir de septembre 2017 et pour plus d'un an

Comment Pacte PME vous aidera à accélérer votre développement ?

Le programme d'accompagnement de Pacte PME vous permet de bénéficier pendant près de 15 mois d'un accompagnement sur-mesure : **diagnostic** initial, **ateliers pédagogiques**, rencontres avec des experts et un **suivi personnalisé par un coach**, dirigeant d'entreprise.

Avec quels gains pour vous-même et votre entreprise ?



Gagnez en compétences sur des domaines stratégiques clés : export, RH, digital, juridique, gestion de projet, innovation ouverte, financement, etc.

Bénéficiez de l'engagement de grandes entreprises et d'ETI pour développer votre expertise métier et managérial et d'un coaching personnalisé

Disposez de solutions de renforcement agiles et concrètes, rompant avec les réponses classiques, standardisées et souvent peu efficaces

{Témoignage} Retour d'expérience sur le 1^{er} programme d'accompagnement par Pacte PME

Anne-Sophie Seilliez, directrice déléguée chez ATI-INTERCO, une PME participante au programme de 133 salariés, spécialisée dans les solutions de connectique en environnement sévère, reconnaît que « ce dispositif permet d'envisager de nouvelles opportunités Business, mais aussi de se renforcer en expertise sur des sujets stratégiques pour l'entreprise, dans un format pédagogique particulièrement adapté, qui permet aux dirigeants actifs dans ce programme de mieux partager leurs expériences ».

Quelles prestations pédagogiques ?

Vous accédez aux services exclusifs négociés avec les partenaires :

- 1 **diagnostic initial** de vos besoins prioritaires
- Du **coaching** par un chef d'entreprise ou un membre de comité de direction
- 10 **sessions d'accompagnement collectives et individualisées animées** par des experts métiers et managériaux
- Des **rencontres** avec des experts métiers, sectoriels, des chefs d'entreprises (ETI et grands groupes).

Quelles thématiques seront abordées ? (aperçu)

- | | |
|-------------------------------|--|
| - Excellence opérationnelle | - Consolidation d'activités |
| - Soutien à la levée de fonds | - Digitalisation |
| - Valorisation financière | - Développement à l'international |
| - Croissance externe | - Innovation et propriété intellectuelle |
| - Packaging des offres | - Développement RH |
| - Diversification | - Devenir une ETI |

Calendrier de lancement :

Réunion d'information :

le 19 mai 2017

Démarrage du programme 1^{ère} quinzaine de septembre 2017

Conditions tarifaires :

Si vous souhaitez nous rejoindre dans le dispositif que nous lançons, merci de nous adresser votre acte de candidature au programme et votre engagement à régler dès son démarrage votre inscription, dont le tarif a été fixé à 4 000€ HT.

A propos de Pacte PME :

Née en 2010, l'association Pacte PME accélère les rapprochements et stimule toutes les collaborations possibles entre grands groupes et PME ; elle réunit 52 grandes entreprises et une quarantaine d'organisations professionnelles. Elle est présidée par Christophe de Maistre, Président de Siemens France.

Principaux partenaires du programme



pactepme

Contact :

Benoit Le Gall
Tél. 07 60 65 11 13
Email : legall@pactepme.org